

---

[Imprimer](#)

## **Concession des règles d'immigration des travailleurs de l'éolien offshore du 31 octobre 2022 au 30 avril 2023.**

Image

---

## **Vous travaillez dans les eaux britanniques pour les secteurs marine et éolien en mer ?**

Le ministère de l'Intérieur britannique a récemment **prolongé de 6 mois** sa date limite pour **sa concession des règles d'immigration des travailleurs de l'éolien offshore** du 31 octobre 2022 au 30 avril 2023.

Cette prolongation vise à permettre aux industries et aux entreprises de mieux se préparer et mettre en œuvre tout changement pour assurer leur pleine conformité avec le système d'immigration britannique quand ils font venir des travailleurs étrangers pour travailler dans les eaux britanniques.

Afin d'apporter plus d'information aux sociétés concernées, le **Ministère de l'Intérieur britannique** organise un webinaire sur le système d'immigration à points relatif au secteur maritime.

**mercredi 9 novembre de 15h00 à 16h30**

Événement en ligne sur Teams, veuillez-vous inscrire sur [Eventbrite](#).



**Mia Barclay (she/her) | Senior Trade and Investment Adviser – Renewables**

British Consulate in Bordeaux, France